Bien Faire pour Bien Vivre - Octobre 2024

Groupe majoritaire du conseil municipal

La décision de l’équipe municipale d’Asnières-sur-Oise de filmer désormais les conseils municipaux marque un tournant significatif dans la gestion de la vie publique locale.

Cette initiative vise à accroître la transparence des débats et des décisions qui concernent directement les citoyens de la commune. Dans un contexte où la défiance envers les institutions publiques et politiques s’accroît, rendre les séances des conseils municipaux accessibles via des enregistrements vidéo pourrait apparaître comme une réponse à cette crise de confiance.

En permettant à un public plus large de suivre les discussions et les délibérations, cette mesure contribue à une plus grande visibilité du travail des élus. Le citoyen, souvent éloigné des rouages décisionnels, pourra désormais observer plus facilement la manière dont les décisions sont prises et l’orientation des politiques locales.

Cependant, cette mesure n’est pas exempte de critiques. Si la transparence est un objectif légitime, la diffusion des conseils municipaux pourrait modifier la nature des échanges au sein du conseil. On peut craindre que la médiatisation des séances incite certains élus à adopter des postures plus politiques que constructives, jouant davantage pour la caméra que pour le bien commun. D’autres soulignent les risques liés à la protection de la vie privée, notamment lors de discussions concernant des sujets sensibles ou personnels, qui pourraient exposer des citoyens ou des agents municipaux de manière inappropriée. Ceux-ci ne seront pas abordés.

Néanmoins, cette initiative s’inscrit dans une tendance plus large de digitalisation de la vie publique. De nombreuses communes ont déjà opté pour la

retransmission de leurs conseils municipaux, avec des retours généralement positifs en termes d’implication citoyenne. L’enjeu pour Asnières-sur-Oise sera donc de trouver un équilibre entre transparence et efficacité. Il est essentiel que cette démarche serve avant tout l’intérêt général, en informant les citoyens sans pour autant transformer les séances en théâtre politique.